Projet de discours de S.E. M. Jean-Luc VAN KLAVEREN, Ambassadeur de Monaco en Espagne

Segment de haut-niveau de la 25^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Madame la Présidente,

Madame la Secrétaire Exécutive,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

A nom de la Principauté de Monaco, j'adresse mes remerciements au Gouvernement espagnol d'avoir apporté son soutien à la Présidence chilienne pour l'organisation de cette COP en 2019.

2019 est une année charnière avant le démarrage de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le dernier rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions montre que nous risquons de manquer l'occasion de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. C'est pourquoi cette Conférence est placée sous le signe de l'ambition collective.

Dès 2015, Monaco s'est fixé comme objectifs de réduire de 50% ses émissions en 2030 et d'accélérer sa transition vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Nous avons adopté dès 2018 une règlementation énergétique contraignante, le fioul sera totalement interdit pour le chauffage dès 2022. Nous travaillons au renforcement de la part renouvelable de notre mix énergétique, prenant appui notamment sur le potentiel de l'énergie de la mer, qui représente déjà 17% de l'énergie consommée en Principauté.

Monaco a engagé une politique « zéro déchet plastique à usage unique en 2030 » qui se traduira dans les prochaines semaines par l'interdiction de nombreux ustensiles en plastique à usage unique. Cette politique de réduction des déchets fortement générateurs de gaz à effet de serre est complétée par des mesures de valorisation matière. Pour les transports, le Gouvernement Princier développe les infrastructures, multiplie les incitations et facilite l'accès aux transports en commun pour favoriser les mobilités douce et électrique.

Les mesures d'atténuation doivent être complétées par des mesures d'adaptation, pour lesquelles la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité est prépondérante.

Ces mesures sont adossées à des efforts d'éducation, de sensibilisation et d'accompagnement, destinés aux scolaires, au grand public et au secteur privé. Seule cette mobilisation à tous les niveaux de la société nous mènera au succès.

Nous avons choisi d'être plus ambitieux dès 2020 dans nos financements internationaux visant à soutenir l'action climatique dans les pays en développement.

Mesdames, Messieurs

Monaco a ainsi annoncé le doublement de sa contribution au Fonds Vert pour le Climat

Nous renforcerons notre appui à des projets à co-bénéfices climat et biodiversité dans nos pays prioritaires de coopération, accordant une importance particulière à l'adaptation des populations les plus vulnérables.

La science doit être notre alliée. Les travaux du GIEC doivent éclairer nos décisions politiques. Le Rapport Spécial Océan/Cryosphère, approuvé en septembre à Monaco, nous alerte sur les conséquences dévastatrices du changement climatique sur l'océan. Comme l'a rappelé Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II à plusieurs reprises lors de cette Blue COP, chaque Etat a le devoir de préserver la santé de nos océans et celle les millions de vies humaines qui en dépendent. Il faut y voir une formidable opportunité, de renforcer l'ambition climatique.

Dans cette perspective, 2020 sera ponctuée d'événements phares en matière de protection des océans et de la biodiversité. Ce combat est indissociable de la lutte contre le changement climatique.

La crise climatique est également celle des droits de l'homme, la jeunesse en est et en sera la première victime. C'est pourquoi Monaco a signé la Déclaration sur les enfants, la jeunesse et l'action climatique.

Pour satisfaire aux légitimes aspirations des jeunes de pouvoir être partie prenante de leur avenir, nous n'avons d'autre option que de choisir la voie de l'espoir et de la coopération.

Je vous remercie.